

N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Famille I.O., Qué.

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, tenue à la salle du conseil municipal, le lundi 13 septembre 2021, à 20 h 00, sous la présidence de monsieur le maire Jean-Pierre Turcotte.

M. Jean-Pierre Turcotte, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures.

Sont également présents (es) :

Madame la conseillère: Sylvie DeBlois

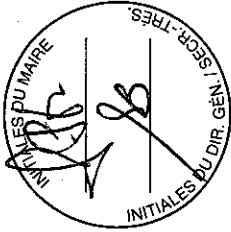
Messieurs les conseillers:  
Yves Lévesque  
Bruno Simard  
Richard Therrien  
Marc-Antoine Turcotte

La directrice générale / secrétaire-trésorière, Mme Sylvie Beaulieu, agit comme secrétaire d'assemblée.

### ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2021.
3. Suite de ces séances.
4. Correspondances.
5. Adoptions des dépenses.
6. Résolution mandat conseiller.
7. Résolution achat porte bannière
8. Résolution octroi contrat route du Mitan
9. Résolution octroi contrat Concept LV
10. Divers.
11. Rapport des élus sur les divers comités.
12. Période de questions.
13. Levée ou ajournement de la séance.

\*\*\*



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Famille I.O., Qué.

### 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

21-95 de résolution  
ou annotation

Sur une proposition de Marc-Antoine Turcotte, Appuyée par Richard Therrien, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que l'ordre du jour précité soit adopté.

### 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AOÛT 2021.

21-95

Sur une proposition de Yves Lévesque, Appuyée par Sylvie DeBlois, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2021.

### 3. SUITE DE CES SÉANCES.

### 4. CORRESPONDANCE.

### 5. ADOPTION DES DÉPENSES.

21-96

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des comptes à payer soumise par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

Sur une proposition de Sylvie DeBlois, Appuyée par Yves Lévesque, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser le paiement des factures du mois d'août totalisant 161 487.68 \$ ainsi que les comptes à payer au montant de 21 472.23 \$, et que le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.

### 6. RESOLUTION MANDAT CONSEILLER.

21-97

ATTENDU QUE L'ARTICLE 317 de la loi sur les élections et les référendums, stipule que le mandat d'un membre qui a défaut d'assister aux séances du conseil pendant 90 jours consécutifs prend fin à la clôture de la première séance qui suit l'expiration de cette période.

EN CONSEQUENCE, sur une proposition de Yves Lévesque, Appuyée par Marc-Antoine Turcotte, que le mandat de Madame Lucie Michaud, prend fin.

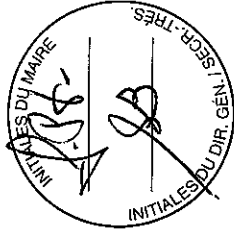
### 7. RÉSOLUTION ACHAT PORTE BANNIÈRE.

21-98

ATTENDU QUE le conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans a pris connaissance de l'offre de Lumca, pour l'acquisition de porte bannière pour les luminaires du village.

ATTENDU QUE le montant sera affecté à la subvention accordée par la MRC via le ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation.

EN CONSEQUENCE, sur une proposition de Bruno Simard, Appuyée par Richard Therrien, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de faire l'acquisition de porte bannière au montant de 4 536 \$ (avant taxes).



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Famille î.O., Qué.

### 8. RESOLUTION OCTROI CONTRAT ROUTE DU MITAN.

N° de résolution  
ou annotation

21-99

**ATTENDU QUE** le conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans a pris connaissance de l'offre de Gestion S Normand Inc, concernant les travaux de la Route du Mitan.

**EN CONSEQUENCE, sur une proposition de Richard Therrien, Appuyée par Bruno Simard, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accorder le contrat au montant de 18 400 \$ (avant taxes).**

Le montant sera affecté à la subvention du programme d'aide à la voirie locale.

### 9. RESOLUTION OCTROI CONTRAT CONCEPT LV.

**ATTENDU QUE** le conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans a pris connaissance de l'offre Concept LV, concernant l'embellissement du village.

**ATTENDU QUE** le montant sera affecté à la subvention accordée par la MRC via le ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation.

21-100

**EN CONSEQUENCE, sur une proposition de Sylvie DeBlois, Appuyée par Marc-Antoine Turcotte, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accorder un budget maximal de 10 000 \$ pour le projet d'embellissement du village.**

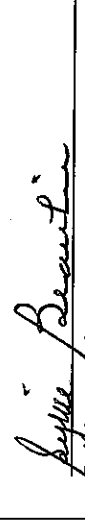
### 10. RAPPORT DES ELUS SUR LES DIVERS COMITES.

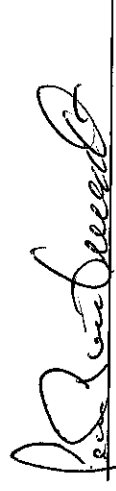
### 11. PERIODE DE QUESTIONS.

### 12. LEVEE OU AJOURNEMENT DE LA SEANCE.

21-101

**Sur une proposition de Sylvie DeBlois, Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 8 h 45.**

  
Sylvie Beaulieu g.m.a.  
Directrice générale Secrétaire-trésorière

  
Jean-Pierre Turcotte, Maire

Je, Jean-Pierre Turcotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.